

# ATELIER DE LA MOBILITÉ VÉLO

Que ce soit comme moyen de transport, pour la balade ou le loisir... vous faites du vélo de manière régulière ou occasionnelle.

Cependant, sa pratique ne cesse d'évoluer :

- avec l'apparition de nouveaux panneaux et de nouvelles règles de circulation propres aux cyclistes ;
- les règles de cohabitation avec les autres usagers de la route sont souvent complexes, voire méconnues ou mal interprétées ;
- la circulation en vélo a ses propres contraintes.

C'est pourquoi l'Automobile Club Association vous propose de participer à un atelier de la mobilité « vélo ».



**Un atelier pour évaluer et actualiser ses connaissances au Code de la route en tant que cycliste PÉDAGOGIQUE, LUDIQUE ET INTERACTIF**

## 3 thèmes abordés



**Panneaux et signalisations spécifiques**

[double sens, tourne à droite, voies vertes...]



**Les déplacements en circulation**

[sas cyclistes, zone de rencontre, circulation sur voies spécifiques]



**La sécurité, les risques, la réglementation**

[situations d'accidents, équipements obligatoires, responsabilités...]

**Circulez à vélo en sécurité !**